

Questions orales

Nous sommes fiers d'avoir l'un des systèmes de santé les meilleurs au monde, un système dont l'excellence fait partie des caractéristiques qui distinguent le Canada de son voisin du Sud.

Je le demande au ministre des Finances: au moment même où notre système de santé éprouve d'énormes difficultés financières, pourquoi a-t-il réduit le financement des soins de santé et de l'éducation de 162 millions de dollars à Terre-Neuve, de 250 millions de dollars en Nouvelle-Écosse, de 37 millions de dollars à l'Île-du-Prince-Édouard et de 206 millions au Nouveau-Brunswick? Pourquoi contribue-t-il ainsi à accentuer les disparités régionales au Canada?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, c'est dénaturer les faits et les données. Ce que j'entends ici aujourd'hui me rappelle les bruits alarmistes que les députés d'en face ont fait courir au cours de la dernière campagne électorale.

Mon collègue parle de disparités régionales. Il n'est certes pas sans comprendre que ce budget réduit à 2 ¼ p. 100 le taux de croissance des paiements de transfert aux grandes provinces comme l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Les paiements de transfert aux provinces de l'Atlantique, où se trouve la circonscription du député, auront quant à eux un taux de croissance de 4 p. 100. Cela se compare favorablement au taux de croissance des dépenses fédérales sur le chapitre des programmes, qui est de 3 p. 100.

Le député comprendra certes que ce budget ne prévoit rien qui risquerait d'accentuer les disparités régionales.

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Je m'adresse non pas au ministre des Anciens combattants, mais au ministre des Finances monsieur le Président, parce que c'est lui qui doit répondre de son budget. Je tiens à savoir si nous avons bien entendu le gouvernement.

Dans son budget, nous le savons, le gouvernement n'a prévu aucune réduction dans le nombre de ses ministres ni dans les dépenses qu'il entend engager pour vendre sa TPS et ses autres programmes. Pourtant, il n'hésite pas à demander aux anciens combattants grabataires de payer davantage pour obtenir chambre et pension dans les hôpitaux. Ce sont des gens qui ont combattu pour leur patrie et qui n'auraient pas hésité à mourir pour elle.

Je voudrais que le ministre des Finances dise à la Chambre ce qui compte le plus pour lui et comment il peut prétendre jouer franc jeu lorsqu'il demande à ces héros, qui ont combattu pour leur pays au péril de leur vie, de payer davantage pour obtenir chambre et pension.

Pourtant, le gouvernement n'a pas jugé nécessaire de réduire le nombre de ses ministres ni de comprimer ses frais de publicité. Le ministre pourrait-il nous dire ce qui est le plus important à ses yeux?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Si le député se donnait la peine de considérer ce que nous avons accompli depuis cinq ans, monsieur le Président, il verrait que nous avons étoffé les programmes d'appui à nos anciens combattants à maintes reprises, parce que nous estimions de notre devoir de leur fournir le meilleur appui possible.

Nous savons que nous avons contracté une dette énorme à l'égard de nos anciens combattants qui nous ont défendus au cours de la dernière guerre, qui ont protégé nos libertés, et nous sommes déterminés à respecter nos engagements.

Comme mon collègue vient de le dire, le gouvernement doit rééquilibrer l'appui qu'il accorde aux anciens combattants de la façon la plus équitable possible.

• (1450)

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je crois que c'est toute la crédibilité du gouvernement dont il est question ici.

Je voudrais que le ministre confirme que les calculs qui ont servi à la préparation du budget qu'il a présenté hier à la Chambre des communes ont été faits avant la fin de janvier, soit avant que le taux d'escompte dans notre pays n'augmente de plus de 1 point de pourcentage.

Comme ces calculs ont été faits avant la fin de janvier, peut-il confirmer maintenant que, s'il les mettait à jour de façon juste et honnête, le déficit dépasserait 30 milliards, le taux de chômage serait plus élevé et le taux d'inflation serait plus élevé?

Le ministre des Finances confirmera-t-il que ces calculs ont été faits avant la fin de janvier? Mettra-t-il à jour ses prévisions budgétaires de façon à tenir compte de la nouvelle réalité canadienne, c'est-à-dire des taux d'intérêt encore plus élevés?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, ce budget vise à réduire les taux d'intérêt, et voilà que le député s'oppose à une réduction des taux d'intérêt.

Nous croyons que les projections contenues dans ce budget sont sensées et réalistes. Comme je l'ai dit dans les documents budgétaires, un sondage mené auprès des prévisionnistes du secteur privé a donné comme résultat un taux d'intérêt moyen de 11 p. 100. Nous prévoyons un